

Séance du 24 novembre 2023



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-quatre novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le quinze novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Lionel PEYRELONG -

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MOREL - Jean-Baptiste SANGLARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

OBJET : Retrait de deux délibérations (n° 23-06-006 et 27-07-004)

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que suite à une demande de la préfecture, il convient de retirer les deux délibérations suivantes :

- N° 23-06-006 – Vente d'un chemin à Couteaux
- N° 27-07-004 – Vente d'une partie d'une parcelle communale à Machabert à Mr et Mme OUAKIL Guy.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** de retirer les deux délibérations suivantes : 23-06-006 et 27-07-004.

Fait et délibéré en Mairie
le 24 novembre 2023
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20231124-23_11_011-DE
Reçu le 28/11/2023